

Le syndicat **SUD santé** tient à informer ses adhérents et sympathisants que beaucoup de nos droits sont encore bafoués au sein de notre institution. Nous sommes sous la même ARS (ARS OI « Réunion-Mayotte ») que nos homologues de la Réunion et pourtant nous ne disposons pas de même droit.

Nous demandons au Ministère de la santé et à son représentant de l'océan indien de prendre les mesures pour que les mahorais ne soient plus des français de second zone.

Ca suffit !!!!! Aujourd'hui, Le syndicat **SUD** demande le même traitement pour tous.

Cet hôpital est pour les français habitant à Mayotte, personne ne peut dire le contraire. La population de Mayotte mérite d'être traitée comme les français de l'hexagone, alors nous disons stop au mépris dont nous faisons l'objet depuis des années. Mahorais-est levons nous main dans la main et **OSONS DIRE NON**.



OSONS DIRE NON !

- **Dire NON ! aux sous effectifs qui dégradent la qualité de prise en charge des patients**
- **Dire NON ! aux rappels téléphoniques à domicile sur les quels on déroge les droits des repos des salariés.**
- **Dire NON ! à la restriction de la liberté de parole**
- **Dire NON ! à l'individualisation des rémunérations (primes et autres avantages)**



- **Dire NON ! à la précarité dans l'ensemble des secteurs**
- **Dire NON ! aux pertes du droit aux congés**
- **Nos repos ? Un droit. Faisons le respecter**

Le refus de se taire, le droit de ne plus subir doit être collectif. **Oser dire NON** tous les jours c'est imposer une meilleur organisation de travail et meilleur qualité de prise en charge des patients.

De manière général **le syndicat SUD** trouve inadmissible de donné des primes colossaux aux infirmiers alors que leurs homologues mahorais de cette même hôpital ne touchent rien (**égalité pour tous**). Monsieur le Directeur, les mahorais ne sont rien pour vous ? Les mahorais méritent une meilleur qualité de soins que ça soit l'accueil ou la prise en charge.

Plateforme de revendication pour le mouvement du 19 mars 2012

Indexation sur salaire

Notre organisation SUD sante exige le gel de tous les surémunérations des agents de l'hôpital.

Nous demandons la mise en place de l'indexation des salaires au taux minimum de 1.53 pour tout le personnel du CHM.

Le syndicat SUD santé sociaux demande l'égalité de traitement pour une meilleure ambiance et une paix sociale entre les agents.

L'évolution de carrière

Suite à l'intégration du personnel dans les différents corps de la fonction public hospitalière, nous constatons beaucoup d'irrégularités dans la gestion.

Nous demandons dans le bref délai la mise en place d'une commission ad hoc pour corriger toutes les injustices et régulariser les différents cas.



Retraite

Nous formulons une demande solennelle pour le Ministère de la santé, pour la saisine des caisses :

- CNRACL (rachat des années antérieures cotisés auprès des caisses locales)
- IRCANTEC (cotisation pour les contractuels FPH à Mayotte)
- La mise en place de la commission de réforme (les départs précipité)

CGOS

Nous sommes favorables à la mise en place de la convention de CHM et CGOS national, ce qui permettra l'entrée du CHM dans le système de la gestion des œuvres sociaux pour le personnel hospitalier.

De plus nous demandons une rallonge budgétaire de neuf cents mille euros (900 000 €) pour permettre au personnel du Centre Hospitalier de Mayotte de bénéficier les mêmes avantages que leur homologue de l'hexagone.

Crèche

Pour permettre aux agents de notre établissement de travailler plus sereinement, éviter les retards et les départ précipité à cause des enfants, nous demandons la création d'une crèche au sein de notre hôpital.

De plus nous avons la chance d'avoir une forte représentation féminine et jeune au CHM, raison de plus pour créer cette crèche.

Parking

Afin d'éviter les retards, la mise en fourrière de nos véhicules et les amendes répétées nous demandons la création d'un parking pour tout les agents du Centre Hospitalier de Mayotte.

De manière claire et nette le SUD sante sociaux est un syndicat de lutte qui défend les intérêts du personnel et aussi de notre hôpital, nous sommes là pour vous, n'hésiter pas à faire appelle au SUD. Défendre le service public de santé, qui permet à tous d'être soigné sans discrimination d'accès ni dépassements d'honoraires, est notre combat. Votre syndicat est solidaire, unit dans un seul combat et régit par la démocratie pour l'intérêt commune. Nous vous invitons à nous rejoindre pour construire l'avenir du système de santé à Mayotte.

Solidaire, Unitaire, Démocratique telle sont nos fondements



Union
Syndicale

Solidaires

Sud Santé - Sociaux
MAYOTTE

